

bonjour à tous,

Ci dessous un message de David LINDIO du service jeunesse.

Il entre dans le cadre d'une démarche entreprise par la commission "insertion sociale" et profession sport 62 envers les jeunes de 16 à 25 ans.

Parlez en autour de vous S.V.P.

N' hésitez pas à me transmettre vos coordonnées par mel ou à David [s.jeunesse@angres.fr](mailto:s.jeunesse@angres.fr) avec vos références.

message de David :

avis aux intéressé(e)s...pour une intégration en octobre novembre

Le dispositif SESAME a pour objectif d'accompagner les jeunes vers l'emploi d'éducateur sportif ou d'animateur. Il permet d'offrir à chacun un parcours individualisé (information, positionnement, pré-qualification, formation suivi par un référent de profession sport et du pôle emploi et/ou de la mission locale).

critères :

- vous avez entre 16 et 25 ans (30 ans pour les personnes reconnues en situation de handicap)
- vous êtes jeune sans soutien familial OU bénéficiaire de garantie jeune OU résident dans un foyer de jeunes travailleurs, OU volontaire EPIDE, OU vous êtes résident d'un quartier politique de votre commune
- vous envisagez un projet professionnel dans le secteur de l'animation et/ou du sport
- vous exprimez une motivation pour l'encadrement des activités physiques et sportives et/ou socio-culturelles

renseignements complémentaires au moulin de tous

ou sur le site [hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article 1874](http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article 1874)

restant à votre disposition,

cordialement

jean FRANCOIS, membre de la commission